



**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ET A  
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 21 mars 2016  
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

**Préavis N° 05/2016**

<p style="text-align: center;"><b>DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉFECTION DE LA SCÈNE DE LA GRANDE SALLE</b></p>
--

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. OBJET DU PRÉAVIS**

---

Ce préavis a pour but l'octroi d'un crédit de CHF 140'000.- pour les travaux de réfection de la scène de la grande salle.

**2. PROBLÉMATIQUE**

---

Dans le cadre du projet de rénovation de la grande salle une pollution à l'amiante y avait été détectée. Suite à ce constat, votre Conseil, lors de la séance extraordinaire du 29 juillet 2014, avait accordé à notre Autorité un crédit pour le désamiantage de la scène, source de la pollution (préavis 05/2014).

Lors desdits travaux, la Municipalité a décidé de réaménager cette scène avec un minimum de frais, la rénovation de la totalité du bâtiment étant encore à l'ordre du jour.

Or, comme vous le savez, suite aux engagements financiers pris par notre Commune, notamment dans le cadre de l'assainissement de la société de remontées mécaniques Bergbahnen Destination Gstaad, le projet de rénovation de la salle a été mis en suspens.

La Municipalité estime qu'il est toutefois nécessaire de pouvoir offrir aux locataires de la salle une scène digne de ce nom, d'où le présent préavis.

### 3. PROJET

---

Le bureau d'architectes CCHE ayant déjà beaucoup œuvré sur le projet de rénovation de la grande salle, il a paru évident à la Municipalité de faire appel à eux pour la gestion de ce dossier.

Après avoir étudié diverses possibilités, le choix de la Municipalité s'est porté sur les travaux suivants :

- Doublage des murs et du plafond en plâtre isolés de laine de pierre sous les pannes visibles existantes ;
- Peinture noire sur tous les murs et plafonds permettant de noyer les différentes installations techniques et de donner un aspect théâtral et unitaire ;
- Nouveau rideau de scène en velours rouge, 6 pendillons latéraux en velours noir pour les changements de décors et rideaux de fond de scène en velours noir. Ces éléments seront tous résistants au feu.
- Nouveau support des décors pour faciliter le rangement et libérer les côtés de la scène ;
- Installations électriques intégrées dans le faux plafond et les murs ;
- Création de renforts pour suspension des panneaux acoustiques et d'attentes électriques qui permettraient, à l'avenir, d'y installer un beamer et un écran de projection.
- Les éclairages de scènes existants seront réutilisés ;
- Mise en conformité de la sortie de secours existante en changeant le sens d'ouverture de la porte.

Les travaux seront effectués durant les vacances d'été 2016.

### 4. DEVIS

---

Le devis, établi par le bureau d'architecte susmentionné, se présente comme suit :

Travaux :	CHF 107'193.98 HT
Honoraires architecte :	CHF 13'000.00 HT
Honoraires direction des travaux :	CHF 3'000.00 HT
TOTAL	CHF 123'193.98 HT
TVA	<u>CHF 9'855.52</u>
<b>TOTAL DU DEVIS GENERAL</b>	<b>CHF 133'049.50 TTC</b>
<b>Divers, imprévus et arrondi</b>	<b><u>CHF 6'950.50</u></b>
<b>TOTAL DU CREDIT DEMANDE</b>	<b><u>CHF 140'000.00</u></b>

---

**5. CONCLUSIONS**

---

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

*Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 26 avril 2016*

- Vu** le préavis N° 05/2016
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**DECIDE**


- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la scène de la grande salle ;
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 140'000.- ;
- **De financer** ce montant par les liquidités communales. Ce montant sera amorti en une fois par un prélèvement sur le fonds de réserve 9282.04 « Provision fonds d'investissements futurs ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 21 mars 2016 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 26 avril 2016.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  La Secrétaire : 

Claire-Lise Blum  Janick Lenoir

Déléguée municipale :  
- Mme Sonia Lang